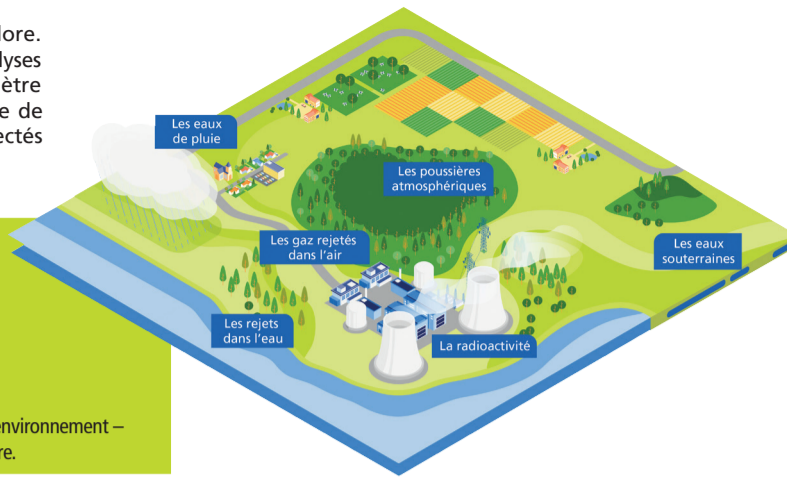


Contrôles dans l'environnement

Une surveillance systématique est assurée sur l'eau, l'air, la faune et la flore. Ces contrôles représentent 7 730 prélèvements autour du site et 26 325 analyses en laboratoire par an. 28 balises et sondes sont installées dans un périmètre de 10 km autour de la centrale pour vérifier en permanence l'absence de radioactivité. Certaines valeurs sont en deçà des seuils pouvant être détectés par les appareils de mesure, d'où le signe « << » précisé pour ces valeurs.

Valeurs relevées fin JUILLET 2021



Le saviez-vous ?

L'intégralité des résultats de la surveillance de la radioactivité de l'environnement réalisée par le CNPE du Bugey est consultable sur le site internet du Réseau National de Mesure de la radioactivité de l'environnement (www.mesure-radioactivite.fr).

Laboratoire agréé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement – portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

ENVIRONNEMENT

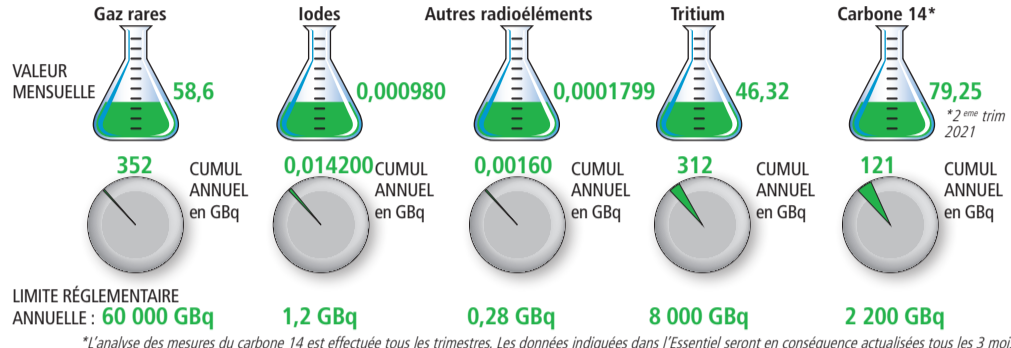
Mesures dans l'environnement

	Moyenne 2020	Moyenne mensuelle
Radioactivité ambiante Mesure en continu du rayonnement ambiant aux quatre points cardinaux à un kilomètre du site	0,09 µSv/h	0,09 µSv/h
Radioactivité de l'air Mesure dans l'air de l'ensemble des rayonnements bêta émis par les poussières atmosphériques sur les filtres placés aux abords des installations	0,80 mBq/m³	0,7 mBq/m³
Radioactivité des eaux souterraines Mesure sur l'eau prélevée dans les puits du site, du tritium et de l'ensemble des rayonnements bêta		
Tritium	5,14 Bq/l	5,8 Bq/l
Indice d'activité bêta globale	0,13 Bq/l	0,12 Bq/l
Activité volumique après dilution dans les eaux du Rhône (en Bq/l) On mesure en Bq/L l'activité totale journalière de l'apport de tritium dans l'eau du Rhône. La réglementation autorise 140 Bq/L en cas de rejet et 100 Bq/L en l'absence de rejet.		
Activité volumique maximale mesurée en tritium	Avec rejet : 42	Sans rejet : 6
limite quotidienne réglementaire	Avec rejet : 140	Sans rejet : 100

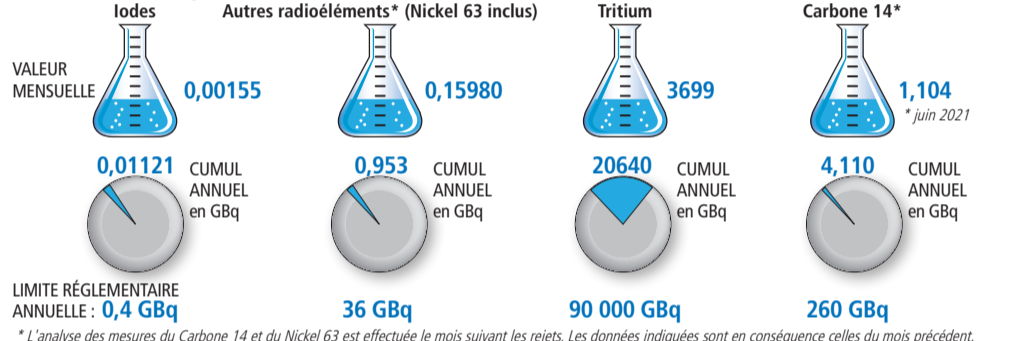
Température de l'eau

Paramètres	Limites réglementaires	Valeur maximale du mois	Moyenne mensuelle
Température moyenne journalière calculée à l'aval	Du 16 septembre au 30 avril < 24°C		
	Du 1 ^{er} mai au 15 septembre < 26°C	22,5 °C	19,2 °C
Echauffement moyen journalier	Du 16 septembre au 30 avril < 7°C		
	Du 1 ^{er} mai au 15 septembre < 5°C	1,8 °C	1,1 °C

Activité rejetée dans l'air (en GBq) :



Activité rejetée dans l'eau (en GBq) :



En vertu de l'arrêté du 5 décembre 2016 portant homologation de la décision n° 2016-DC-0569 de l'ASN du 29 septembre 2016 modifiant la décision n° 2013-DC-0360 de l'ASN du 16 juillet 2013 relative à « la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base », EDF s'est adapté à l'évolution de la réglementation à travers la mise en place d'analyses plus performantes, comme la spectrométrie gamma, plus à même de renseigner sur l'origine de la radioactivité de l'environnement via une caractérisation des radionucléides présents. Ainsi, c'est cette analyse qui est désormais réalisée en lieu et place de l'indice d'activité bêta global, notamment pour la surveillance mensuelle du lait et de l'herbe.

Retrouvez ces mesures avec des explications et une animation pédagogique plus détaillées sur bugey.edf.com

REPÈRES

Radioactivité

La radioactivité est la transformation spontanée d'un noyau d'atome instable en un noyau plus stable avec libération d'énergie. C'est un phénomène naturel qui existe dans l'uranium utilisé comme combustible dans les réacteurs nucléaires.

La radioactivité se mesure en becquerel (Bq). Il mesure l'activité à la source, c'est-à-dire le nombre d'atomes qui par seconde se transforment et émettent des rayonnements.

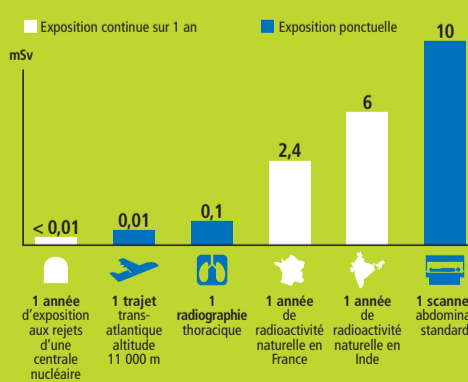
Le sievert (Sv) estime, quant à lui, l'effet du rayonnement sur l'homme. Les expositions s'expriment en général en millisievert (mSv) ou en microsievert (µSv).

1 mBq : 1 millibecquerel = 10⁻³ Bq
1 GBq : 1 gigabecquerel = 10⁹ Bq
1 TBq : 1 terabecquerel = 10¹² Bq
1 µGy : 1 microgray = 10⁻⁶ Gy

Exemples de radioactivité naturelle source : www.andra.fr

Eau de mer : 13 Bq/l Artichaut : 300 Bq/kg
Homme : 130 Bq/kg Brique : 800 Bq/kg

Exposition aux rayonnements



Suivi de la propreté radiologique

Surveillance radiologique du personnel

	En juillet 2021	Depuis le 01/01/2021
Nombre de contrôles aux anthropogammamètres	365	3 641
Nombre d'écarts ⁽¹⁾	0	8
Nombre de déclenchements des portiques C3 en sortie de site ⁽²⁾	1	8

1 : Nombre de cas où le service médical a demandé des examens complémentaires.
2 : Nombre de cas où les portiques C3 ont détecté une contamination en sortie de site.

Propreté des voiries du site

	En juillet 2021	Depuis le 01/01/2021
Nombre de points entre 800 Bq et 100 000 Bq	6	32
Nombre de points entre 100 000 Bq et 1 MBq	0	2
Nombre de points > 1 MBq	1	1
Surface contrôlée (m²)	68 431	167 029

Est considéré comme un point de contamination tout point présentant une radioactivité > à 800 Bq. Tout point détecté à plus de 100 000 Bq fait l'objet d'une déclaration à l'ASN.

Propreté des transports

Un convoi est constitué du moyen de transport (wagon ou camion) et des emballages spéciaux adaptés à la nature des produits transportés (combustibles neufs ou usés, outillages ou déchets). Des contrôles sont réalisés au départ et à l'arrivée des convois. Les écarts s'entendent par rapport à la réglementation en vigueur.

	En juillet 2021	Depuis le 01/01/2021
Nombre de convois de déchets radioactifs	18	95
Nombre d'écarts	0	0
Nombre de convois de déchets conventionnels	54	526
Nombre d'écarts ⁽¹⁾	0	0
Nombre de convois de combustible usé	3	7
Nombre d'écarts	0	1
Nombre de convois d'outillages contaminés	29	256
Nombre d'écarts	0	1
Nombre d'expéditions d'emballages de combustible neuf vides et pleins	1	23
Nombre d'écarts	0	0

1 : Tous les déchets conventionnels non radioactifs font l'objet d'un contrôle. Celui-ci vérifie l'absence de radioactivité. Pour cela, on utilise des appareils de mesure et des balises, à la sortie des sites nucléaires et à l'entrée des sites éliminateurs de déchets.

Pour connaître l'actualité de la centrale nucléaire du Bugey

24h/24 - 7 jours/7

Composez le 0 800 00 01 02 (numéro vert/appel gratuit)

Connectez-vous sur edf.fr/bugey



Votre contact

bugey-communication@edf.fr
Tél. 04 74 34 34 10

Directeur de la publication : Pierre Boyer - L'Essentiel est édité par la Mission Communication du CNPE du Bugey
Réalisation : Xavier Boglione
Crédits photos : CNPE Bugey Mission Communication - Brio studio - N° ISSN 160-2643 DÉPÔTS LÉGAUX - JUILLET 2021

